

Plan agriculture climat méditerranée : favoriser le développement de filières agricoles résilientes



Le plan « Agriculture Climat Méditerranée » vise à soutenir les agriculteurs des régions particulièrement exposées aux conséquences du changement climatique. Son objectif principal est de structurer des territoires capables de s'adapter aux évolutions climatiques tout en favorisant le développement de filières agricoles résilientes.

Dans ce cadre, plusieurs filières agricoles sont en phase d'étude ou de création.

LA CHAMBRE D'AGRICULTURE DE LA HAUTE-GARONNE, CHEFFE DE FILE DANS LE DÉVELOPPEMENT DE LA FILIÈRE MISCANTHUS

Le miscanthus est une plante pérenne, non invasive, fortement productive et à valorisation agricole ou énergétique. Sa culture permet notamment la production de bioénergie et de biocarburants, mais apporte aussi de nombreux bénéfices agroenvironnementaux et climatiques : capture et stockage du carbone, carbone renouvelable, stabilisation des sols pour limiter l'érosion, épuration de l'eau, etc.

Cultivé sur des surfaces limitées par exploitation, le miscanthus n'entre pas en concurrence avec la production alimentaire et offre un complément de revenu aux agriculteurs renforçant ainsi leur résilience économique.

L'objectif est de développer cette filière en Haute-Garonne, dans le Gers, l'Ariège et le Tarn, avec une extension progressive à l'ensemble de l'Occitanie. Le projet nécessite l'implication de partenaires couvrant à la fois l'amont agricole et l'aval de la filière. Plusieurs acteurs de l'aval ont déjà été identifiés, parmi lesquels AgroToulouse, BioEB, le SAGE Hers Mort Girou, le SAGE Adour Garonne, Arvalis et l'INRAE.

Sous la coordination de la Chambre d'agriculture de la Haute-Garonne, la première étape consiste à structurer un collectif d'agriculteurs producteurs de miscanthus. Une association dédiée a été créée pour encadrer ce projet : l'association APMO (Association des producteurs de miscanthus d'Occitanie).



Culture de miscanthus

CRÉATION D'UNE FILIÈRE POUR L'ENGRAISSEMENT DES BOVINS VIANDE

L'association "Les éleveurs du 31", créée en juin 2024, travaille sur la création d'une filière sur le département de la Haute-Garonne pour l'approvisionnement du marché local en viandes engraisées et/ou produites sur place, afin de proposer une offre de viande locale de qualité et homogène.



Blondes d'Aquitaine

FILIÈRE LÉGumineuses À GRAINES : UN PARTENARIAT ENTRE LES CHAMBRES D'AGRICULTURE DU TARN ET DE LA HAUTE-GARONNE

La Chambre d'agriculture du Tarn ambitionne de structurer une filière territoriale dédiée aux légumineuses à graines destinées à l'alimentation humaine. Ce projet couvre les départements de l'Aude, de la Haute-Garonne, du Tarn, et du Tarn-et-Garonne, un périmètre choisi en raison de la proximité avec le bassin historique du Lauragais, reconnu pour sa production de légumineuses à graines.

Les objectifs de cette initiative sont multiples : offrir un débouché durable et pérenne aux agriculteurs, renforcer l'approvisionnement local pour l'opérateur Aligerma, et soutenir le développement des réseaux de commercialisation. Par ailleurs, les légumineuses répondent aux enjeux écologiques et économiques de l'agriculture en favorisant la diversification des assolements, en réduisant les intrants et en limitant les émissions de gaz à effet de serre.